



ALSH Godewaersvelde

Octobre 2025

Du lundi 20 octobre au vendredi 24 octobre 2025
(Jeunes nés entre le 01 janvier 2013 et le 19 octobre 2022)



Le Nord
fait ses Jeux ! **Nord**
Le Département du Nord

Les centres de loisirs auront lieu uniquement la première semaine des petites vacances scolaires.

Type d'accueil	Horaires
Garderie	7h30 à 8h50
Accueil de loisirs	9h à 12h00
Pause méridienne	12h00 à 13h30
Accueil de loisirs	13h30 à 17h30
Garderie	17h35 à 18h30

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se feront exclusivement à la mairie aux heures de permanences :

- Mercredi 1 octobre 2025 de 14h00 à 17h30
- Samedi 4 octobre 2025 de 09h00 à 12h00

Documents à fournir :

- fiche d'inscription dûment complétée recto-verso
- fiche sanitaire (si non remplie sur le portail)
- Attestation d'assurance en responsabilité civile pour votre enfant (si non fournie sur le portail.)
- indiquer le montant de votre coefficient familial sur la fiche d'inscription.

Les animateurs accueilleront les enfants à l'école Jacques Prévert de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 avec possibilité de restauration à la cantine.

Les heures de garderies se feront à l'école Jacques Prévert de 7h30 à 9h00 et de 17h35 à 18h30.

TARIFS FORFAIT SEMAINE:

Quotient familial*	Godewaersvelde et extérieurs scolarisés à Godewaersvelde	
	Tarif semaine par après-midi	Tarif semaine par journée complète**
0-500	14,00 €	23,00 €
501-800	15,00 €	24,00 €
801-1000	16,50 €	28,00 €
1001-1400	18,00 €	32,00 €
1401 et +	19,50 €	34,00 €
	Extérieurs non scolarisés à la Godewaersvelde	
	+ 10 €	+ 25 €

*la tranche 5 sera appliquée aux familles ne souhaitant pas fournir leurs ressources

** le prix de la cantine n'est pas compris dans cette tarification

Pour le 2e enfants d'une même famille

- 10% sur le montant correspondant au quotient familial seront appliqués

A partir du 3e enfant d'une même famille

- -20% sur le montant correspondant au quotient familial seront appliqués

RESTAURATION :

Le service de restauration fonctionne de 12h à 13h30. Les repas sont confectionnés et livrés par Lys-Restauration. Tout repas commandé est dû. Le prix d'un repas est fixé à :

- 3,35€ pour un enfant Godewaersveldois
- 3,95€ pour un enfant extérieur à la commune

GARDERIE :

Un service garderie est proposé le matin de 7h30 à 8h50 et le soir de 17h35 à 18h30. L'enfant est pris en charge à l'accueil de loisirs par un animateur. Chaque demi-heure entamée sera due. Le tarif de la tranche 5 sera appliqué aux familles ne souhaitant pas fournir leur quotient familial.

Tarification Garderie :

Tranches	Quotients familiaux	1 enfant d'une même famille	2 enfants d'une même famille	3 enfants et + d'une même famille
1	0-500	0,84 €	0,76 €	0,70 €
2	501-800	0,86 €	0,80 €	0,72 €
3	801-1000	0,90 €	0,82 €	0,76 €
4	1001-1400	0,92 €	0,86 €	0,78 €
5	1401 et +	0,96 €	0,88 €	0,82 €

Informations aux parents :

Cinéma avec Cinéligue, le **Vendredi 24 octobre** à 14h30 à la salle des fêtes : "Hopper et le Secret de la Marmotte" de Benjamin Mousquet.

Animations Sportives proposées gracieusement par le Conseil Départemental du Nord.

L'adjointe,
N. CAREMELLE

Le Maire,
A. VERMEULEN

